

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

GRÜN &amp; MILD

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Usage professionnel de détergents pour vaisselle

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: DR.SCHNELL GmbH & Co. KGaA  
Rue: Taunusstraße 19  
Lieu: D-80807 München  
Téléphone: +49/89/350608-0  
e-mail: info@dr-schnell.de  
Interlocuteur: Josef Feuerstein  
e-mail: sdb@dr-schnell.de  
Internet: www.dr-schnell.de  
Service responsable: Labor

Téléfax: +49/89/350608-47  
Téléphone: +49/89/350608-46

**Fournisseur**

Société: DR.SCHNELL AG c/o Treuhandbüro Werner Eicher  
Verwaltungs- und Treuhand AG  
Rue: Wülflingerstrasse 271  
Lieu: CH-8408 Winterthur  
Téléphone: 0041 44 651 10 43  
e-mail: info@dr-schnell.ch  
e-mail (Interlocuteur): info@dr-schnell.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

STIZ-Tox-Zentrum, CH-8030 Zürich  
24h-Notrufnummer: 145 (vom Ausland aus: +41 44 251 51 51)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 2 de 10

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Conseils supplémentaires**

D'après les données d'essais.

**2.3. Autres dangers**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68891-38-3	Sulfate de polyéthylène-glycol d'alcool gras, sel de sodium			10 - < 15 %
	500-234-8		01-2119488639-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
	1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxyméthyle)-n,n-diméthyle-,N-(C12-18(nombre pair)acyl) dérivés, hydroxydes, sels internes			1 - < 5 %
	931-513-6		01-2119513359-38	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents  
 5 % - < 15 % agents de surface anioniques  
 < 5 % agents de surface amphotères  
 parfums: Citral, Limonène  
 Benzisothiazolinone, Methylisothiazolinone

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.  
 Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau.  
 Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.  
 En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 3 de 10

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Joindre la fiche de données de sécurité.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Irritation des yeux

Les symptômes d'intoxication peuvent se manifester de nombreuses heures après l'exposition.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone

Oxydes de soufre.

Oxydes nitriques (NOx).

Produits de pyrolyse, toxique.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Le cas échéant Attention au risque de dérapage

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter l'introduction dans les eaux de surface et souterraines ainsi que dans le sol

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Rincer les résidus avec beaucoup d'eau

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 4 de 10

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Information supplémentaire**

Éviter le contact avec les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Observer le mode d'emploi.

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Appliquer les méthodes de travail conformément au mode d'emploi.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.  
température de stockage: à température ambiante

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE): Utiliser une protection respiratoire adéquate

N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

(EN 166)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 5 de 10

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Lors d'une utilisation avec le concentré.

Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes 480  
Epaisseur de couche minimale en mm 0,7

gants de caoutchouc. (EN 374)

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	Citron
pH-Valeur:	6,5

**Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé

**Inflammabilité**

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

**Propriétés comburantes**

non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 6 de 10

Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,033 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité:	facilement soluble.

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	non déterminé
Miscibilité: non déterminé	
Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé	
Conductivité: non déterminé	
Tension de surface: non déterminé	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Cf. également sous-sections 10.2 à 10.6.  
Le produit n'a pas été testé.

**10.2. Stabilité chimique**

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.  
Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.  
Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

**10.4. Conditions à éviter**

Cf. également section 7.

**10.5. Matières incompatibles**

Cf. également section 7.  
Aucune réaction dangereuse connue.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.  
Cf. également section 6.2.  
Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur effets sanitaires (classification).

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## GRÜN &amp; MILD

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 7 de 10

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68891-38-3	Sulfate de polyéthylène-glycol d'alcool gras, sel de sodium				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
	1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxyméthyle)-n,n-diméthyle-,N-(C12-18(nombre pair)acyl) dérivés, hydroxydes, sels internes				
	orale	DL50 2430 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >620 mg/kg	Rat		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur impacts environnementaux (classification).

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68891-38-3	Sulfate de polyéthylène-glycol d'alcool gras, sel de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1-10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >10 - 100 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxyméthyle)-n,n-diméthyle-,N-(C12-18(nombre pair)acyl) dérivés, hydroxydes, sels internes					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1,11 mg/l	96 h	Fisch		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2,4 mg/l	72 h	Algen		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,9 mg/l	48 h	Daphnia magna		

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## GRÜN &amp; MILD

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 8 de 10

**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
68891-38-3	Sulfate de polyéthylène-glycol d'alcool gras, sel de sodium			
	OECD TG 301 A	> 70	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
	1-propanaminium, 3-amino-n-(carboxyméthyle)-n,n-diméthyle-,N-(C12-18(nombre pair)acyl) dérivés, hydroxydes, sels internes	4,2

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

200130 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Recommandation: Eliminer via "Duales System".



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 9 de 10

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	non applicable
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	non applicable

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	non applicable
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	non applicable

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	non applicable

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	non applicable
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	non applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Sauf en cas d'indication contraire les mesures générales pour un transport sécurisé sont à respecter.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):	0,046 % (0,473 g/l)
2004/42/CE (COV):	0,046 % (0,473 g/l)

**Information supplémentaire**

À observer: 850/2004/EC , 79/117/EEC , 689/2008/EC

**Prescriptions nationales**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GRÜN & MILD**

Date de révision: 29.03.2018

Code du produit: 70033\_CLP

Page 10 de 10

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.
Teneur en COV (OCOV):	0 %

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Sections modifiées: 1, 2, 7, 16

Indications diverses:

<70% en solution aqueuse: Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*